

mot de la ministre



C'est avec fierté que je vous présente les *Réalisations régionales 2005-2006* du ministère de la Culture et des Communications à Montréal.

Au cours de la dernière année, j'ai pu mesurer toute la détermination des citoyens et des organismes de la région et appuyer leurs efforts de développement de la culture et des communications sur le territoire de l'île de Montréal. Sachez que les projets et les activités que vous découvrirez ici ne constituent qu'une infime fraction de la richesse culturelle que recèle la région.

L'année 2005-2006 a été, pour le ministère de la Culture et des Communications, l'occasion de poursuivre et de renforcer plusieurs partenariats avec la Ville et les arrondissements de l'île de Montréal ainsi qu'avec les instances régionales de concertation. C'est dans cette foulée que le Ministère a annoncé une entente triennale de 210 000\$ avec Tourisme Montréal pour soutenir les organismes culturels dans leur volonté d'attirer une clientèle touristique et pour les tenir informés des derniers développements en matière de tourisme culturel.

Au total, ce sont un peu plus de 35 millions qui ont été consacrés aux activités et aux initiatives d'organismes et de citoyens de la région. À cela s'ajoutent des investissements de 309 134\$ en immobilisations pour la réalisation de trois projets.

Forte de l'engagement de l'équipe de la Direction de Montréal, j'aimerais vous convier à poursuivre vos actions de développement sur l'ensemble du territoire et, ainsi, à m'accompagner dans l'accomplissement de ma mission afin de faire rayonner la culture et les communications au Québec et à l'étranger.

La ministre de la Culture et des Communications,

LINE BEAUCHAMP

mot du directeur régional

En 2005-2006, les actions marquantes pour le développement culturel de la région de Montréal ont porté sur la concertation et le partenariat.

C'est principalement par nos actions dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal que nous nous assurons d'une grande cohérence dans la poursuite de nos objectifs d'accès à la culture pour tous les citoyens de l'île.

Par la révision des programmes d'accès, la concertation avec nos partenaires du Forum des équipements culturels (Ville, Conseil des arts de Montréal et Conseil des arts et des lettres du Québec) et l'attention que nous avons portée aux travaux d'adoption de la politique culturelle et de la politique du patrimoine de la Ville de Montréal, nous confirmons notre adhésion à l'affirmation de la culture comme moteur de développement et de cohésion sociale.



PIERRE AUBRY

Au plaisir de vous servir!

LA NOUVELLE ENTENTE 2005-2008 : UNE VISION COMMUNE

La recherche d'une vision commune et de priorités convergentes a guidé les efforts de planification de l'Entente sur le développement culturel de Montréal 2005-2008. Les programmes et les projets ont été conçus de façon stratégique, en tenant compte plus spécifiquement des enjeux du développement durable et de la complémentarité des services publics. Pour la durée de l'entente, le Ministère et la Ville de Montréal consacreront près de 69 millions à des investissements dans la conservation et la mise en valeur du patrimoine, dans la mise en place et la consolidation d'équipements culturels et dans divers projets et programmes favorisant l'accès à la culture.

L'ACTION CULTURELLE DANS LES QUARTIERS

Dans une dynamique d'action culturelle dans les quartiers, le Ministère et la Ville de Montréal ont procédé, au cours de l'année 2005, à la révision des cibles et des programmes de la Ville en matière d'accès à la culture. Les programmes offerts aux organismes et aux arrondissements sont dorénavant tournés vers les besoins des citoyens, et particulièrement vers des clientèles plus éloignées de l'offre culturelle. Ce choix assure une plus grande cohérence des actions culturelles des partenaires. Les 57 projets retenus à l'automne 2005 correspondent à un ou à plusieurs objectifs énoncés dans les nouveaux programmes d'accès à la culture. Ce sont : l'établissement de partenariats avec les organismes communautaires, la programmation d'activités destinées à des publics habituellement exclus, notamment les jeunes, les membres des communautés culturelles et les clientèles des milieux défavorisés.



L'ACTION CULTURELLE DANS LES QUARTIERS

© VILLE DE MONTRÉAL

LE SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

Parmi les projets inscrits dans l'Entente sur le développement culturel de Montréal, le Ministère a négocié et conclu une entente triennale (2,8 millions) avec les Prêtres de Saint-Sulpice pour le financement des travaux de conservation et de mise en valeur du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal. Sa construction a débuté en 1684 et les Prêtres de Saint-Sulpice en sont toujours les propriétaires. Le séminaire est le seul édifice datant du XVII^e siècle dans le Vieux-Montréal. Malgré les vagues de développement immobilier, la communauté sulpicienne n'a jamais loti son jardin ni sa cour, lesquels constituent aujourd'hui les plus importants espaces verts privés de la cité historique. L'exercice 2005-2006 touche la première phase des travaux. La cour avant a fait l'objet d'une expertise archéologique. Des études et des travaux ont été réalisés sur la restauration de la toiture, la structure ainsi que la maçonnerie de l'ancienne section du bâtiment (1684-1716).



© ANNE-MARIE BALAC

SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE

CULTURE MONTRÉAL

La Direction de Montréal a signé une entente triennale pour 2005-2008 avec Culture Montréal, entente dotée d'une enveloppe de 205 000\$ pour la première année. Cette entente est la deuxième à intervenir avec cet organisme de concertation, de réflexion et d'intervention qui regroupe près de 600 membres, artistes, artisans des milieux culturels et personnes intéressées à la culture. Ses objectifs sont la défense du droit à la culture pour tous les citoyens, la promotion de la culture comme élément de développement de la région de Montréal et, finalement, l'affirmation de Montréal comme métropole culturelle par la mise en valeur de sa créativité, de sa diversité culturelle et de son rayonnement national et international.



LA RENOMMÉE DE GEORGE HILL RETIENT LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES TRANSMISES DEPUIS LA RENAISSANCE: LA RENAISSANCE AILÉE, FLOTTANT DANS LES AIRS, PIED APPUYÉ SUR UNE SPHÈRE, SYMBOLISANT LE COUP D'ENVOI DONNÉ À UN DESTIN.

UN STATUT NATIONAL POUR LE MONT ROYAL

Le Conseil des ministres adoptait en mars 2005 un décret créant officiellement l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, un statut qui vise à en assurer un développement harmonieux, à favoriser sa mise en valeur et la conservation de ses éléments distinctifs.

La Direction de Montréal a en main, depuis décembre 2005, une étude de caractérisation de cet arrondissement pilotée par la Commission des biens culturels. Le document est le fondement du cadre de référence pour la gestion des arrondissements historiques proposé par la Commission.

Pour soutenir l'acquisition et la diffusion des connaissances, la conservation, la restauration ainsi que l'aménagement de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, la Ville de Montréal a réalisé une série d'études et de travaux de mise en valeur qui seront intégrés à la programmation d'une convention particulière au mont Royal.

Au cours de l'automne 2005, l'ensemble des bâtiments sur le territoire de l'arrondissement a été photographié afin d'actualiser les outils d'examen qui dataient de 1987. Les travaux des différents groupes de travail issus de la Table de concertation du Mont-Royal ont résulté en l'établissement d'une série de consensus, par exemple sur la gestion intérimaire du territoire. Finalement, les travaux de rajeunissement des installations sur le pourtour du lac aux Castors et la restauration du pavillon d'accueil ont été achevés. Les Montréalais et les visiteurs bénéficient maintenant d'un environnement amélioré.

LE FINANCEMENT PRIVÉ DE LA CULTURE : UNE ATTENTE MONTRÉALAISE

Plusieurs organismes de Montréal favorisent des initiatives pour stimuler le financement privé de la culture. Parmi les réalisations régionales 2005-2006, il faut souligner des actions visant une meilleure connaissance des caractéristiques du financement privé et de la façon d'amener le milieu des affaires à soutenir celui de la culture.

Presque en même temps avait lieu le lancement du programme Placements Culture administré par le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), de concert avec les fondations communautaires participantes. Par ce programme de subvention de contrepartie, le gouvernement du Québec a mis en place des conditions nouvelles pour inciter le secteur privé à s'engager plus intensément dans le financement des organismes de la culture et des communications. Dès le début, le programme a connu une grande popularité auprès de la clientèle du Ministère, du CALQ et de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC).

Encouragée par le ministère de la Culture et des Communications et convaincue de la contribution de la culture au développement et au rayonnement de Montréal, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain a lancé, en novembre 2005, l'étude « Le financement privé de la culture ». Les résultats des portraits et d'une enquête permettent de dégager certaines pistes d'action :

- mettre en valeur les avantages stratégiques du financement de la culture pour les entreprises;
- stimuler les différents moyens qu'emploient les entreprises pour soutenir la culture;
- transmettre les outils du milieu des affaires aux organismes culturels.

INSTALLATION DE LA COLLECTION ARCHÉOLOGIQUE DE MONTRÉAL AU NOUVEAU CENTRE DES COLLECTIONS



LA RÉSERVE DES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES MUNICIPALES DE MONTRÉAL



© ANNE-MARIE BALAC

Inauguré en 2003, le Centre des collections muséales de Montréal abrite notamment la réserve des collections archéologiques municipales, aménagée selon les normes muséales internationales grâce au soutien financier de l'Entente sur le développement culturel de Montréal qui en assure également la gestion annuelle. Cet équipement de pointe, construit et aménagé au coût de 900 000\$, comprend des rayonnages sur rail qui permettent de maximiser la superficie disponible. Réparties sur environ 1600 m², les quelque 150 collections de la Ville de Montréal regroupent des milliers d'objets, dont certains sont exposés, qui illustrent la culture matérielle des populations qui se sont succédé sur l'île de Montréal. Cet équipement de pointe permettra de mettre sur pied des outils de référence et de consultation pour les chercheurs, les institutions muséales et même le grand public.

DES INTERVENTIONS CULTURELLES AUPRÈS DES JEUNES

LES ARTS ET LES JEUNES EN MILIEU DE LOISIR

La Direction de Montréal participe à l'initiative de Montréal-Nord qui s'inspire du programme *La culture à l'école*, afin de permettre des rencontres entre des artistes et des adolescents dans des maisons de jeunes, dans un contexte informel et souple.

Le projet pilote Les Arts et les jeunes a débuté en 2002-2003 grâce à une aide de 45 000\$ versée à Café-Jeunesse Multiculturel sur une période de trois ans. Progressivement, trois autres maisons de jeunes se sont jointes au projet et le nombre de jeunes participants a augmenté. À la suite des commentaires positifs des intervenants en contact avec les jeunes, le projet a été prolongé pour une quatrième année. Tout récemment, le Ministère accordait une nouvelle somme de 20 000\$ à ces quatre maisons de jeunes afin qu'elles puissent continuer leurs projets pour une cinquième année.

L'OUVERTURE AU CINÉMA

L'Ouverture au cinéma est un projet de sensibilisation au cinéma de répertoire, par le visionnement d'œuvres québécoises, européennes ou indépendantes. Ce projet permet aux jeunes qui fréquentent la Maison de jeunes L'Ouverture (active depuis 21 ans à Montréal-Nord) de connaître davantage le cinéma de répertoire et les métiers du cinéma. Une cinéaste se charge de l'animation précédant les projections et des périodes de discussion après le film. L'Ouverture offre également des ateliers sur la réalisation vidéo aux participants intéressés à la réalisation et à l'écriture cinématographique. L'arrondissement Montréal-Nord prend part au projet en soutenant L'Ouverture dans ses démarches de location de films et dans sa recherche de locaux appropriés pour les projeter, notamment des auditoriums d'école. Enfin, les jeunes des autres organismes du quartier sont invités à assister aux projections.

Pour en connaître davantage sur les services et les programmes offerts par le ministère de la Culture et des Communications, ou pour joindre l'équipe de la Direction de Montréal, vous pouvez :

- écrire à
Direction de Montréal
Ministère de la Culture et des Communications
480, boul. Saint-Laurent, bureau 600
Montréal (Québec) H2Y 3Y7
où à dm@mcc.gouv.qc.ca
- téléphoner au 514 873-2255
- faire parvenir une télécopie au 514 864-2448
- naviguer sur www.mcc.gouv.qc.ca

L'ÉQUIPE DE LA DIRECTION DE MONTRÉAL

Des informations additionnelles sur les champs d'expertise des membres de l'équipe sont disponibles dans le site Web du Ministère, sous la rubrique « Votre région », au www.mcc.gouv.qc.ca



© ANNE-MARIE BALAC, DENISE BROUSSEAU



DIRECTION : PIERRE AUBRY
SECRETARIAT : LORRAINE GAGNÉ

ADMINISTRATION ET SERVICES :
MARIE-CLAIRE BEAUDOIN, MYRIAM BERNADOTTE,
DENISE BROUSSEAU, LUCIE CLOUTIER,
FRANCINE MORIN, FRANCINE PAQUIN,
DENISE QUEVILLON ET FATNA ZAHIR

EXPERTISE ET SERVICE-CONSEIL :
ANNE-MARIE BALAC, JEAN-YVES BASTARACHE,
VINCENT BRETON, MAGALIE CARDIN,
MARIE-CHRISTINE CÔTÉ, GINETTE DESMARAIS,
MADELEINE FORGET, MONIQUE HAMELIN,
SUZANNE PROVOST ET CATHERINE SIROIS

Consultez la Déclaration de services aux citoyens et aux citoyennes sur www.mcc.gouv.qc.ca/declaration/index.htm

Culture
et Communications
Québec



© ALAIN CHAGNON

VUE DU BELVÉDÈRE DU MONT ROYAL

DIRECTION DE
MONTRÉAL

RÉALISATIONS
RÉGIONALES
EN CULTURE ET
COMMUNICATIONS

2005/2006

Québec

